



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Confinement, déconfinement, déconfinade ou déconfiture

Vous avez bien vécu le confinement ?

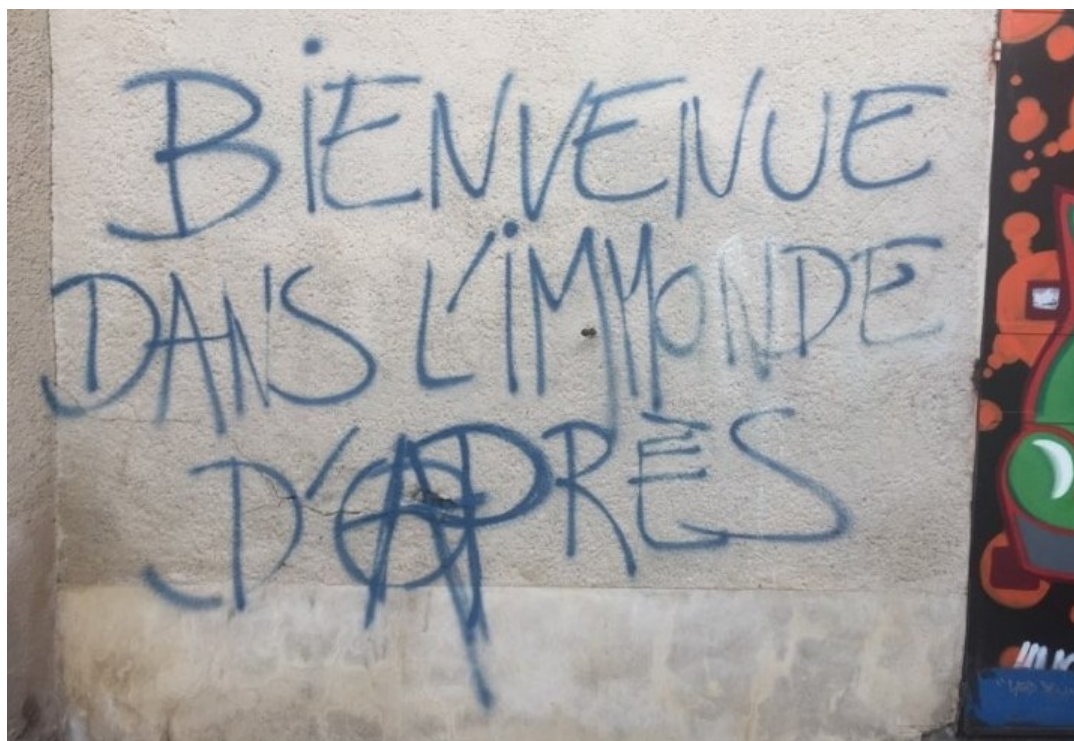
Si notre région a été peu touchée par l'épidémie de Covid-19, nous avons tous été impactés par les mesures prises par le gouvernement au cours des trois derniers mois. Et dans la série d'hésitations, d'atermoiements et de mensonges qui a jalonné cette période, je dois dire que le plus marquant pour moi s'est déroulé le lundi 16 mars. Ce jour-là, dans l'entreprise où je travaille, la direction nous indiquait à 12 heures la fermeture sur décision gouvernementale pour 5 semaines. Or le même soir, Emmanuel Macron annonçait un confinement global des Français à partir du mardi 17 mars midi pour « quinze jours au moins ». Un tel écart, signe d'infantilisation des citoyens « incapables de comprendre et de gérer la situation » n'aide pas à avoir confiance dans

Juin - juillet - Aout 2020

Bimestriel - N° 114

Sommaire	Page	Sommaire	Page
déconfinement	1	Services publics 2020	8-9-10
Justice Fiscale	2	Actus Linky 87	10
Gendnotes : fichage	3-4	Elections municipales	11
La pandémie ou le révélateur d'une société gangrénée	4-5	Livre Attac	12
Le jour d'aujourd'hui en 2020	6-7	Agenda	12

les annonces qui ont suivi et les mesures mises en place. Alors que nombre de petites mains de tous âges ont cousu avec force masques et blouses pour pallier l'irresponsabilité de nos gouvernants (présents et précédents), que se sacrifiaient les soignants, les caissières et autres éboueurs, il est à craindre que la reconnaissance de tous ces efforts ne soit pas le fait marquant de la fin de l'état d'urgence sanitaire.



Si nous avons pu espérer une remise en question des politiques libérales menées depuis des années par cette pandémie capable d'arrêter la machine économique – ce qui nous avait toujours été annoncé comme impossible – il va nous falloir continuer à nous battre pour obtenir les changements nécessaires pour vivre dans une société plus équitable, plus juste et plus écologique.

Une troisième loi de finance rectificative devrait être votée au mois de juin. Nous demandons aux député-e-s d'adopter six mesures de justice fiscale qui permettraient de dégager, selon nos estimations, au moins 128 milliards d'euros par an.

[ACTION] Interpellez votre député-e pour que le Parlement adopte des mesures de justice fiscale

Depuis plus de 20 ans, Attac se bat pour la justice fiscale. Les 6 mesures que nous proposons sont une étape indispensable pour bâtir une fiscalité à même de répondre aux immenses enjeux qui nous attendent.



WANTED

Des mesures de justice fiscale pour financer les urgences sanitaires, sociales et écologiques!

Prélever une contribution exceptionnelle sur les patrimoines des 1% les plus riches, puis rénover l'ISF

Instaurer la taxation unitaire des multinationales pour lutter contre l'évasion fiscale

Rétablir la progressivité de l'imposition des revenus financiers

Supprimer les niches fiscales inutiles et les exonérations anti-écologiques

Taxer l'ensemble des transactions financières

TOTAL : 128 MILLIARDS€ PAR AN

#LArgentEstLa

Les crises planétaires du 20^e siècle ont été l'opportunité de mettre en place des avancées sociales et sociétales majeures. Mais la crise financière de 2008 ne s'est malheureusement pas traduite par des avancées à la hauteur. La faute aux multinationales de la finance qui ont gagné la bataille face à des États complaisants ou trop faibles pour s'opposer à leur pouvoir et leurs armées de lobbyistes.

Ces mêmes lobbys sont déjà à l'œuvre pour tirer partie de la crise afin de promouvoir leurs intérêts au détriment de l'intérêt général.

C'est la raison pour laquelle nous devons agir ensemble dès maintenant pour imposer un autre chemin pour la sortie de crise.

Pour démontrer la crédibilité des mesures que nous proposons, nous avons rédigé des fiches qui présentent chaque mesure, les sommes en jeu et comment récupérer celles-ci :

Proposition 1 : [Prélever une contribution exceptionnelle sur le patrimoine des 1 % les plus riches](#)

Proposition 2 : [Rétablir et rénover l'impôt de solidarité sur la fortune](#)

Proposition 3 : [Rétablir la progressivité de l'imposition des revenus financiers](#)

Proposition 4 : [Supprimer les niches fiscales inutiles et les exonérations anti-écologiques](#)

Proposition 5 : [Instaurer la taxation unitaire des multinationales pour lutter contre l'évasion fiscale](#)

Proposition 6 : [Taxer l'ensemble des transactions financières](#)

Plus de détails sur les propositions sur la page internet d'ATTAC France

Campagnes > [Justice fiscale](#), [Que faire face au coronavirus ?](#)

Le gouvernement vient d'autoriser la gendarmerie à déployer une application mobile qui facilite la collecte de photos et d'informations sensibles (religion, politique, sexualité, prétendue origine raciale) et leur transfert dans des fichiers extérieurs – tel que le TAJ, qui permet la reconnaissance faciale, ou les fiches des services de renseignement, qui ont une activité de surveillance politique.

Samedi 22 février 2020, a été publié un [décret](#) qui autorise les gendarmes à utiliser sur leur tablette l'application Gendnotes.

Cette application existe et [est utilisée](#) depuis plusieurs années sans cadre juridique : elle remplace la prise de note sur papier (qui devait être copiée sur ordinateur une fois rentré à la gendarmerie) par une prise de note directement informatique réalisée depuis le terrain.

Le décret précise désormais que, avec Gendnotes, **les gendarmes peuvent prendre en photo n'importe quelle personne qu'ils suspectent d'avoir commis une infraction**. Ils peuvent aussi enregistrer des informations sur leur religion, politique,

sexualité ou prétendue origine raciale, à la simple condition que de telles informations soient « absolument nécessaires » aux fichiers de police judiciaire (pour lutter contre les crimes, délits, et [certaines contraventions](#), telles que le « trouble à la sécurité » ou « l'atteinte à l'autorité de l'État ») ou de police administrative (les fiches des services de renseignement, doit-on redouter). Cette absolue nécessité n'est, en pratique, jamais vérifiée. La CNIL [précise](#) aussi « que l'enregistrement du code PIN ou du code PUK pourra être réalisé dans le cadre d'enquêtes afin de déverrouiller l'appareil », sans qu'il n'apparaisse clairement si cet enregistrement est toujours prévu ou non dans le décret.

Comme l'explique la CNIL, ces photos et informations sont au moins transmises au [LRPGN](#) (le logiciel de rédaction des PV de la gendarmerie)¹, qui les transmet à son tour au [TAJ](#) (traitement des antécédents judiciaires) si les gendarmes décident d'ouvrir une procédure². Dans ce cas, les informations seront **conservées dans le TAJ pendant 20 ans**, accessibles par toute la police et la gendarmerie et les photos pourront être utilisées ultérieurement par



LA GENDARMERIE AUTORISÉE À FICHER :

- NOS ENGAGEMENTS POLITIQUES

- NOTRE VIE SEXUELLE

- NOTRE ÉTAT DE SANTÉ

DÉCRET "GENDNOTES"

Publics concernés : militaires de la gendarmerie nationale.

Objet : autorisation de la mise en œuvre d'un traitement permettant la dématérialisation de la prise de notes par les militaires de la gendarmerie nationale.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret autorise la **création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel permettant de faciliter le recueil et la conservation, en vue de leur exploitation dans d'autres traitements de données, notamment par le biais d'un système de pré-renseignement, des informations collectées par les militaires de la gendarmerie nationale à l'occasion d'actions de prévention, d'investigations ou d'interventions nécessaires à l'exercice des missions de polices judiciaire et administrative. Le décret autorise également la transmission de comptes rendus aux autorités judiciaires.** Le décret liste les

La collecte et le traitement des données à caractère personnel de la nature de celles mentionnées au [I de l'article 6 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée](#) relatives à la prétendue origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale, à la santé ou à la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle ne sont possibles qu'en cas de nécessité absolue pour les seules fins et dans le strict respect des conditions définies au présent décret, dans les

un système de [reconnaissance faciale](#) pour identifier des personnes (si l'application Gendnotes n'intègre pas de logiciel de reconnaissance faciale, elle facilite le transfert des photos vers le TAJ qui, lui, l'organise).

Par exemple, lors d'une manifestation ou d'un contrôle routier, les gendarmes pourront, lors d'une fouille, d'un contrôle d'identité ou autre interaction avec une personne qu'ils jugent suspecte, inscrire une identité et/ou une photo, avec si besoin plus d'informations, au sein de cette application. Si les gendarmes décident ensuite d'ouvrir une procédure, ces informations seront inscrites au TAJ.

Le décret semble au moins illégal en ce qu'il échoue à définir sa finalité ou en quoi il serait absolument nécessaire au travail des gendarmes. Il indique que le but de Gendnotes est de faciliter la transmission des données enregistrées vers « d'autres traitements de données », sans définir ni limiter ces autres traitements (ce que la CNIL lui avait pourtant demandé de faire). On peut redouter que Gendnotes vienne **nourrir une infinité de fichiers**, des services de renseignements par exemple, et soit dévoyé à des fins de surveillance politique.

Les conséquences d'un tel dévoiement sont considérablement aggravées par l'automatisation des ces enregistrement et échanges d'informations. Jusqu'alors, le risque de surveillance politique était mécaniquement limité par la dépendance au papier. Cette limite matérielle disparaît aujourd'hui. Les fichiers se multiplient et on automatise les facilités d'échanges entre ces différents fichiers en démultipliant à chaque fois les possibilités d'abus.

Encore une fois ce ne sont pas les décrets qui encadrent les pratiques policières, mais les pratiques de la police qui font loi.

NOUVEAU FICHIER DE LA GENDARMERIE : GENDNOTES COMPILERA ORIENTATIONS SEXUELLES, DONNÉES ETHNIQUES, RELIGIEUSES ET POLITIQUES



References

1. La CNIL explique dans son [avis](#) du 3 octobre 2019 que Gendnotes « vise à dématérialiser la prise de notes [...] en vue notamment d'alimenter de manière automatisée l'application métier « Logiciel de Rédaction des Procédures de la Gendarmerie Nationale » dénommée LRPGN ».
2. La CNIL explique dans son [avis](#) du 11 octobre 2012 que « les logiciels de rédaction des procédures de la police (LRPPN) et de la gendarmerie (LRPGN) alimentent, en début de procédure, le traitement d'antécédents TAJ ».
3. Illustrations - site internet Nantes-Révoltée.com et Allan BARTE

Article issu du site internet la quadrature du net -
<https://www.laquadrature.net/2020/02/25/gendnotes-faciliter-le-fichage-policier-et-la-reconnaissance-faciale/>

La pandémie ou le révélateur d'une société gangrénée

En cette fin d'année 2019 une maladie, le covid-19, encore inconnue est apparue. D'une origine très vague, elle est venue, pour certains, d'un laboratoire en chine, pour d'autre ce sont les chauves-souris ou le pangolin qui l'ont transmis à l'homme. En tout état de cause c'est bien notre société du tout financier qui est la cause de la pandémie.

Les infections sont le déséquilibre de notre Ecosystème. Le changement de niche, d'écosystème expose à de nouveaux risques sanitaires (déboisement outrancier par exemple). Ce covid-19 s'est répandu sur tout le globe en quelques semaines voire quelques jours grâce aux transports sur des grandes distances que nous avons aujourd'hui. Au mois de décembre 2019 ce covid-19 était en

Chine et se répand dans tous les pays asiatiques. Fin janvier c'est l'Europe qui est touchée avec l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne. Mi-février c'est la France qui est atteinte. Fin février 2020 l'ensemble des pays d'Europe et du monde est concerné.

Pendant ces semaines de grand ralentissement de l'activité économique, la pollution a fortement baissé, la nature a commencé à reprendre son espace. Ne serait-ce pas ça qui devrait être en point de mire pour le jour d'après.

Durant ces semaines de confinement, les discours gouvernementaux et présidentiels ont été confus, tant au point de vue sanitaire que politique. On voyait bien que le côté économie libérale prenait l'ascendance sur les besoins sanitaires et venait influencer fortement les décisions politiques.

Que sera le jour d'après ? si ce n'est le même que le jour d'avant, sauf si le monde du travail réagit et impose ce jour d'après comme ont été les jours heureux en 1945.

Oui les travailleurs ne sont pas là que pour courber l'échine, ils sont en nombre pour redéfinir l'avenir en commun.

Les travailleurs, grâce à leur travail, font la richesse d'une société humaine. Aujourd'hui leur travail fait la richesse des banquiers, des actionnaires, des 1%. Cette pandémie a démontré, s'il fallait le démontrer, que sans les travailleurs il n'y a plus d'économie, plus de social, plus de vie associative. Contrairement à ce que l'ultra-libéralisme prônant à qui veut l'entendre, par l'intermédiaire des « chiens de garde », que ce sont eux qui permettent de faire vivre les 99%. Quand le travailleur ne travaille plus, le patronat tire la langue, se dessèche, devient fou. Bien sûr le monde salarié était aussi en peine car la structure sociale capitaliste met le salarié dépendant du patronat.

Cette pandémie a démontré que dans cette société humaine le patronat est bien dépendant des travailleurs. Le grand capital est pressé de voir les travailleurs revenir au « turbin ». Il était impérieux de déconfiner, aux risques d'une nouvelle vague, pour satisfaire l'économie ultra-libérale.

Nous avons besoin d'un changement de société humaine, le jour d'après sera ce que les travailleurs exigeront ou ne sera pas.

L'exemple de l'hôpital public est la démonstration que nos gouvernants n'ont cessé de regarder la face comptable. Avec cette pandémie, le manque de moyen de l'hôpital public est apparu au grand jour

et n'a été estompé que grâce au travail assidu des soignants. Quand un Macron nous dit qu'il remercie les soignants, qu'il les admire ce sont des paroles. Les hospitaliers demandent depuis des années une augmentation de salaire, des embauches en nombre pour de vraies 35 heures. Ils demandent aussi d'importantes améliorations des conditions de travail (réglementations de travail en parallèle à leur fonction).

Avec le retour à la normale, le gouvernement met en chantier le « Ségur de la santé » qui doit définir les améliorations de la vie professionnelle des soignants. Mais le doute s'installe sur le but exact de cette commission. Le président et son gouvernement ont désigné Nicole Notat comme pilote. En 2002, après 10 ans à la tête de la CFDT, Nicole NOTAT crée une société internationale de notation sociale et environnementale « Vigeo » (devenue Video Eiris), rachetée l'an dernier par Moody's. Parmi les actionnaires on trouve : AXA, Ag2R, Société Générale et aussi AIR FRANCE, CARREFOUR, LAFARGE, TOTAL, VEOLIA, VINCI etc. La vision sociale de Nicole Notat est-elle bien en adéquation avec ses nouvelles responsabilités. Le macronisme sera bien la base des discussions, les soignants devront être très vigilants, et rassemblés pour obtenir d'importantes améliorations sociales.

Pour le jour d'après il faudra, dans un premier temps, une taxation financière sur chaque action échangée, l'abolition de la dette des états qui n'est qu'une manière de bâillonner les travailleurs et d'enrichir les banques et leurs actionnaires...

Ce fameux jour d'après deviendra heureux que lorsque la richesse produite sera répartie entre ceux qui la produisent, et servira pour une nature saine, où l'homme ne lui prendra que ce qu'elle peut donner.

MV

<https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/petition-plus-jamais-ca-signons-pour-le-jour-d-apres>



« À six dans un T2, ça ressemble juste à une prison. » Roubaix, avril 2020

Bonjour (désolé pour cette impolitesse qui oublie ton prénom dans un bonjour un peu trop impersonnel)

En informatique , le papier du courriel ne jaunit pas avec le temps , heureusement , car tu trouveras ci-dessous un courrier qui devait être expédié le premier mai puis le dix et qu'il l'est aujourd'hui.

Voici de nouveau une série de textes que j'ai lus et sélectionnés, mais aussi d'autres textes proposés par la famille , les amis, les connaissances. Je vous remercie de cette collaboration chaleureuse, même si je m'autorise impunément à avoir le dernier mot . Chaque texte m'apporte soit le plaisir de mieux comprendre, soit le plaisir de tournures belles et justes, soit des perspectives inattendues, des rapprochements de remarques pertinentes ,nouvelles , subtiles. Chaque texte en appelle un autre : un mot une idée, une remarque renvoie à un texte collecté dans « un coin de l'ordinateur » et se crée alors un cheminement enrichissant et presque sans fin. Peut être, est-ce cela quand on dit que chacun détient une part de vérité Un sentiment de se nourrir de quelque chose de profond , exigeant et divers.

Je porte un intérêt plus grand aux textes (contributions, appel, tribune,..) qui cherchent à tirer partie de la pandémie , qu'à ceux qui analysent les décisions gouvernementales en France et dans les autres pays . Il y a tant à dire sur ce gouvernement ! (il faut se relire aujourd'hui l'alerte des hauts fonctionnaires publié le... 20 mars: texte n°6).Peur être, pour conseiller ce gouvernement ,en terme de communication , nous pourrions reprendre une partie de la formule de Fernand DELIGNY (« Graine de crapule »,1945) dans son adresse aux pédagogues : « Si tu joues au policier, ils joueront au bandit . Si tu joues au bon Dieu ,ils joueront au diable. Si tu joues au geôlier , ils joueront au prisonnier. ».

Puisque nous sommes à parler enseignements quatre textes sont proposés : un clin d'œil historique ,un de nos collègues belges des CEMEA et deux autres de Philippe Meirieu. J'en profite

pour saluer les amis et collègues du GREF .

Maintenant une petite pause musicale , locale,décalée et poétique. Merci à Alain et Sylvie :

<https://tinyurl.com/ya92x8nc>



Au fil des semaines que constatons nous ? Des débats sur la dite « crise économique » qui vient . Là aussi nous avons des débats en tiroir à demi ouvert. Le tiroir demi ouvert ne permet de voir que les objets les plus utilisés .Le reste du tiroir n'est pas visible et pourtant il existe des liens entre les objets visibles et ceux qui sont au fond du tiroir (c'est ce qu'on appelle des paradigmes). La pandémie est peut être l'occasion d'aller au fond du tiroir. Le hic est que plus vous ouvrez le tiroir, plus le tiroir est en déséquilibre et qu'il peut tomber et là,Cette image a certainement son origine dans l'expression : « écrire pour les tiroirs » qui illustre la situation des auteurs qui ne peuvent publier à cause de la censure dans leur pays « fascistoïdes » (pour reprendre une expression que j'ai découverte dans un des textes).

Deux mots sur les textes : ceux-ci sont mis en PDF pour des raisons techniques avec une mise en page que je réalise , accompagné par des illustrations supplémentaires qui de mon point de vue apportent un éclairage complémentaire. A (presque) tous ces auteurs qui rendent le monde plus beau parce que plus profond , je dois un petit écrin pour la saveur qu'ils nous font partager. Je maintiens l'usage du surlignage, malheureusement très « scolarisant » , parce qu'il est une opportunité de rentrer dans le texte, d'une autre manière non linéaire, de rencontrer une idée ou un auteur ; un peu comme quand nous exhumons de vieux cahiers ou objets, oubliés.

L'adresse pour consulter les textes est toujours la même pour aller sur le petit nuage, il suffit d'utiliser ce lien :

<https://tinyurl.com/y7on2m7b>



Il y a donc sur ce petit nuage maintenant 71 textes. Quand la liste des textes s'affiche je te conseille sur la droite de l'écran de cliquer sur un petit carré avec à l'intérieur quatre petits carrés blancs ; il permet d'avoir un affichage avec des icônes (passer à l'affichage grille). Ensuite quand tu cliques sur chaque icône, le texte apparaît sur la gauche, clique alors sur le texte , celui-ci apparaît sur l'écran et sur le côté du texte , tu as une flèche sur la droite qui permet de faire avancer les textes ; tu peux donc consulter chaque texte sans avoir besoin de le télécharger sauf si tu veux l'enregistrer sur ton ordinateur.

Plusieurs initiatives se font jour , je ne les relaie pas toutes ici faute de temps et parce que certaines sont redondantes. Je veux en signaler trois :

- sur le site du collège de France ,le dossier intitulé : Les visages de la pandémie : <https://laviedesidees.fr/Les-visages-de-la-pandemie.html> qui propose des articles de scientifiques mais présentés avec de véritables problématiques .

- l'appel pour « Agir contre la ré intoxication du monde » sur lundi matin : <https://lundi.am/Agir-contre-la-reintoxication-du-monde> ; cet appel est illustré par Alessandro Pignocchi ; je t'invite à aller voir son blog qui m'a été signalé par plusieurs amis : <http://puntish.blogspot.com/>

- le plan pour une sortie de crise que l'on peut trouver sur plusieurs sites, : <https://www.amisdela terre.org/wp-content/>

Pour le reste , je compte collecter et réunir sous forme de dossier quelques thèmes qui me semblent pertinents :

- les contributions ,tribunes de personnalités qui appellent à un changement pour l'après mais qui ont toutes la particularité d'être à des postes à responsabilité (députés, hommes d'affaires , banquiers, chefs d'entreprise,...): comment expliquer ces initiatives et quels en sont les enjeux ?

- la question des dettes souveraines (les dettes publiques des États) auxquelles se rattachent les politiques fiscales et monétaires , la délinquance fiscale, la financiarisation de l'économie.

- une recension des pages du « Journal d'une confinée » de par Cynthia Fleury , merveilleuses pages inspirées où la pensée s'échappe vite hors des murs .Si le théâtre est le quatrième mur, la philosophie est le plafond ou le plancher !!!

-les invisibles ,les « laissés pour compte » , les « oubliés » , les furtifs » réintégrés dans la société pour cause de risques sanitaires !

- la santé comme bien commun mondial .

Jean Paul

**L'HÔPITAL
N'EST PAS UNE
ENTREPRISE**

**NOTRE SANTÉ
N'A PAS DE PRIX!**



Voici des années que nous ne cessons de nous battre et de revendiquer les vertus des Services Publics (en général) , Des années que nous nous acharnons à défendre tout ce qui a fait la richesse et la fraternité des besoins des citoyens-citoyennes : tout ce qui a participé à l'émancipation des populations en besoin de Santé, d'Éducation, de Transports, d'Énergies , de Communication, d'Équipements et d'infrastructures, tout ce qui a pu contribuer au développement des territoires dans l'intérêt Général et au bénéfice de tous et toutes où que l'on puisse se trouver sans distinction morale ou sociale. Même si ce gouvernement (au service du grand Capital) n'est pas responsable de tout en terme de choix politiques comme sociétaux , il faut dire que depuis quelques temps , il fait plutôt preuve d'une volonté anti-sociale , injuste, inégalitaire : véritable entreprise de destruc-

tion massive des besoins de nos concitoyens, comme avait aussi si bien commencé l'œuvre des gouvernements précédents complices des prédatons du patronat au service des banques, des investisseurs véreux voir corrompus sous les acclamations des actionnaires repus de liquidités gagnées sur le dos de tous ceux et celles qui « produisent » ! Il aura fallu qu'une pandémie telle que celle que nous venons de traverser soit un révélateur supplémentaire pour faire la démonstration plus qu'évidente que « **NOS SERVICES PUBLICS SONT LE VERITABLE CAPITAL DE CEUX QUI N'EN N'ONT PAS !** »

Qui se souciait avant la crise sanitaire des fermetures de lits d'hôpitaux ? des suppressions de postes dans tous les services hospitaliers ? de la fermeture des maternités (Le Blanc/Sarlat....) ? des services de soins spécialisés dans certains hôpitaux « de campagne » (radiothérapie Guéret), de l'allonge-



LA POSTE DÉVELOPPE SES SERVICES AUPRÈS DES SÉNIORS

OUAIS LE FACTEUR EST EN TRAIN DE FAIRE MON VACCIN. IL A BIEN PRIS LE PAIN ET LES COURSES... PAR CONTRE IL A ENCORE OUBLIÉ LE COURRIER CE CON



ment des prises de rendez-vous (ophtalmologie) ? des délais insupportables pour passer un scanner ou une IRM ? Etc..... qui était conscient des conditions de travail des personnels (majoritairement féminins...) du mépris , des sous effectifs et de la non-reconnaissance des qualifications donc des salaires de ces mêmes personnels ? Quels choix financiers consacrés aux formations à ces métiers aussi nobles qu'indispensables dans une société évoluée, juste et équitable au service de la collectivité ?

Notre système de santé très souvent montré en exemple était tombé en désuétude : Sans arrêt malmené, maltraité (comme les personnels) voir méprisé y compris par des ministres de la Santé : Ce ne sont pas les nombreux cris d'alarme, de détresse et d'appels au secours qui ont pu inverser la tendance afin d'orienter nos politiques publiques vers des choix beaucoup plus vertueux, bienveillants et justes ! Rien de bien nouveau me direz-vous : mais cette gangrène sociale a pu aussi impacter et anéantir une bonne partie de nos autres services publics : Idem pour nos Écoles/ réductions de Classes/ réduction des Personnels Enseignants (carences dans les formations) quasi abandon des filières professionnelles et dans tous les services de l'Éducation en général : Idem pour la Poste , la réduction des plages-horaires d'ouvertures ou de certains services de nos bureaux locaux de proximi-

té, voir quasiment leur fermetures, les tournées « facteurs » totalement bouleversées, les délais d'acheminements qui s'allongent.....Dans le même registre la disparition des transports ferroviaires de proximité : réduction d'ouverture des guichets/ voir fermetures / suppression de nombreux postes d'agents commerciaux- de la maintenance (sécurité) Conduite, quasi disparition du Fret ferroviaire qui devrait être un Véritable service Public de transports d'intérêt Général ! limitation ou suppression de certaines tranches horaires de circulation des trains TER, mais aussi grandes lignes, très grandes disparités tarifaires des billets de trains, ruptures des correspondances : et ces mêmes responsables (comme en politique, nous avons beaucoup de dirigeants mais finalement peu de responsables) nous faire l'apologie du « Désenclavement » alors que ce sont eux qui ont organisé le massacre et la disparition de péréquation des services, les mêmes qui vont nous vanter les performances d'un Hyperloop mettant Paris à 35 Mn de Limoges alors que nous n'aurons bientôt plus de TER pour se rendre à St Junien ou Eymoutiers ! L' Énergie fait aussi partie des services en péril , avec la vente à la découpe annoncée de nos barrages et la production hydroélectrique en général. Il y aurait encore tant à dire sur bien des Services-rendus aux usagers , mais je ne pourrai pas passer un sujet qui nous tient à cœur et le COVID en a été un révélateur extraordinaire : 9/12

notre dépendance à l'agriculture donc l'alimentation. Comment regagner notre indépendance alimentaire bénéfique aux économies locales de proximité, bénéfiques à une véritable agriculture Paysanne voir familiale. Cette agriculture ne doit pas être au service de l'agrobusiness et des Banksters en bande organisées qui s'engraissent sans vergogne sur le dos de la PAC totalement inadaptée au développement et la promotion d'agricultures beaucoup plus vertueuses, moins dépendantes au tout pétrole et à l'agrochimie. Le modèle industriel existant avec l'élevage intensif et productiviste empoisonne nos sociétés, détruit les sols et la biodiversité, détruit la santé des consommateurs comme celles des producteurs ! OUI à un véritable SERVICE PUBLIC de l'AGRICULTURE de l'ALIMENTATION et de la SANTE dans l'intérêt général au bénéfice de toutes et tous pour des conditions de vies meilleures !

Battons-nous avec détermination non pas pour sauver le peu qui nous reste mais bien au contraire pour réinventer d'autres modes de vie, des alternatives émancipatrices et progressistes collectives afin que l'existant ne devienne pas des « SERVICES-Publics »

Jipé

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



Actus Linky 87

Il y a déjà plusieurs mois le groupe énergie d'attac87 avait interpellé à deux reprises par courrier la préfecture de la haute-vienne par rapport au respect du règlement sanitaire départemental (RSD) par enedis.

En effet le RSD indique en son article 51 que les installations électriques doivent être conformes aux normes NFC14-100 et NFC 15-100. Par retour de courrier la préfecture de la Haute-Vienne nous confirme ces deux points.

Le point de livraison d'énergie électrique où se situe le compteur électrique est régi par la norme NFC 14-100 et que dit cette norme. Cette norme précise que le compteur doit être installé sur un matériau non combustible plus précisément «*le ou les matériaux des parois supportant les ouvrages doivent être non combustibles (M0)* ». Cette information est également reprise sur le site d'Enedis. Or beaucoup de compteurs anciens sont installés sur des plaques de contreplaqués.

Concernant le respect de la norme, il s'applique dès lors qu'on touche à une installation. Si votre installation électrique est ancienne et n'est pas aux normes, vous n'êtes pas dans l'obligation de la mettre aux normes tant que vous n'y touchez pas. Par contre si vous modifiez votre installation, vous devez la mettre aux normes en vigueur. En l'occurrence Enedis ne remplace pas les supports sur lesquels les comp-

teurs sont installés.

Nous allons donc à nouveau solliciter le préfet pour savoir ce qu'il compte faire pour faire respecter cette disposition et aussi par rapport aux milliers de compteurs qui ont été installés de manière non conforme sur notre département.

Si vous êtes dans ce cas, nous vous invitons à écrire à Enedis en mettant en copie la préfecture pour demander le retrait du compteur Linky est à défaut la mise à la norme NFC14-100 du point de livraison.

Vous vous demandez peut-être pourquoi c'est important, puisqu'en soit ce n'est pas une opposition au compteur Linky ? D'une part il s'agit de la sécurité des usagers, l'expérience malheureusement à montrer que de nombreux compteurs ont été mis en cause dans des incendies (probablement à cause d'une installation à la va vite par des personnes non-qualifiées), et deuxièmement le remplacement d'un compteur avec mise aux normes n'a rien à voir en terme de travaux avec un remplacement simple de compteur. Le temps de pose est démultiplié et le coût de remplacement également. Enedis serait donc beaucoup moins agressif pour mettre en place les compteurs Linky si il respectait les normes..

Alors à vos crayons !!!!

Les élections municipales 2020 auront été marquées par la pandémie et resteront probablement inédites dans leur déroulement . Un premier tour avec des prémices de confinement et donc une participation aléatoire. Des mesures d'hygiène singulières pour remplir son devoir de citoyen , et des soirées de dépouillements allant à l'encontre des mesures de précautions et de distanciations physiques. Ce premier tour a d'ailleurs très probablement eu raison de certains candidats et élus qui n'ont pas survécus à la crise du COVID. Jusqu'à peu les conditions de déroulements de la suite des ces élections n'étaient pas connues : 2ème tour, annulation, report, ...! Finalement ce sera un deuxième tour en cette fin juin, là où un deuxième tour est nécessaire.

Personnellement quelque chose m'a fortement marqué pendant cette campagne. Au lendemain du 15 mars, la plupart des listes ont annoncé mettre en standby la campagne pour le deuxième tour. Cette décision est louable. Pour autant ce n'est pas la campagne qui a été mis en standby, c'est la vie politique. Dans bon nombre de communes, nous n'avons plus entendu personne, comme si le covid était une raison pour cesser d'avoir des opinions à défendre, des idées pour la vie de la cité, des prises de positions. D'habitude les oppositions n'attendent pas les campagnes électorales pour prendre des positions et défendre des idées, là, pour beaucoup, rien !!!!

Avec cela plusieurs questions se posent aussi, quelle activité politique de tous ces candidatEs éluEs et non éluEs à l'issue des élections. Quelles convictions vont-ils défendre ? Cette crise une fois l'état de choc passé face à la situation inédite aurait dû faire naitre des prises de positions plus tranchées notamment par rapport au pacte de la transition (voir bulletin précédent), par rapport aux services publics, par rapport à la vision de la société, par rapport au jour d'après, Sur l'ensemble de ces sujets, peu de prises de positions publiques, médiatiques des candidats locaux aux élections municipales, pourtant le confinement a permis de pren-

dre le temps de la réflexion sur beaucoup de sujets. Certains diront que les élections municipales ne sont pas politiques, je l'ai entendu de candidats pendant la campagne. Mais pour quelles raisons se présentent alors ces candidats ?? Pour la gestion des chiens errants sur la commune !!!! NON, les élections municipales sont politiques, ne serait ce que parce que les élus municipaux font parti des grands électeurs et plus qu'on ne le croit. Ils voteront pour beaucoup pour élire 1/3 des sénateurs fin 2020, et à ce titre les élus, les candidats ont pour devoir d'exposer leurs convictions et quelles idées ils défendent.

Pour rappel à faire connaitre autour de vous : Les sénateurs sont élus dans chaque département par un collège électoral composé entre autres des délégués des conseils municipaux ou des suppléants de ces délégués, représentant 95 % du collège électoral.

- Les conseils municipaux élisent parmi leurs membres dans les communes de moins de 9 000 habitants :
 - 1 délégué pour les conseils municipaux de 9 et 11 membres ;
 - 3 délégués pour les conseils municipaux de 15 membres ;
 - 5 délégués pour les conseils municipaux de 19 membres ;
 - 7 délégués pour les conseils municipaux de 23 membres ;
 - 15 délégués pour les conseils municipaux de 27 et 29 membres⁴.
- Dans les communes de 9 000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit.
- Dans les communes de plus de 30 000 habitants, les conseils municipaux élisent des délégués supplémentaires à raison de 1 pour 800 habitants en sus des 30 000⁵.

Les fonctions municipales sont donc des fonctions on ne peut plus politiques et à ce titre beaucoup de candidats ont été relativement muets pendant la crise. Cela pose donc un certain nombre de questions sur les réelles motivations et le sens de ces candidats quant à leur engagement !!!

Benoît L



Avec la pandémie, le mot « relocalisation » est désormais dans toutes les bouches. Minimaliste et cosmétique dans sa version néolibérale, haineuse dans sa version nationaliste, la relocalisation peut aussi être écologique et solidaire.

C'est cette voie, apte à fédérer largement, que détaille ce manifeste, auquel ont contribué, à l'initiative d'Attac, des militant·e·s et chercheurs·euses d'horizons variés.

Ce qui dépend de nous - manifeste pour une relocalisation écologique et solidaire, aux éditions Les Liens qui Libèrent (96 pages - 10€), sortira en librairie le 24 juin

Il est disponible dès à présent sous forme électronique pour constituer un bien commun à la disposition de toutes celles et ceux qui veulent empêcher le « retour à l'anormal » et construire un « monde d'après » solidaire et désirable.

https://france.attac.org/IMG/pdf/ce-qui-depend-de-nous_bat.pdf

CE QUI DÉPEND DE NOUS

MANIFESTE POUR
UNE RELOCALISATION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT



A G E N D A M I L I T A N T

HAUTE-VIENNE

- **14/15 aout : Feuyas'tival à Dournazac** - <https://tinyurl.com/ybdclj7d>
- **Fêtes des possibles** du 12 au 27 septembre - <https://fete-des-possibles.org>
- **Marché bio aster** le 4 octobre - http://www.asterasso.fr/autres_activites.html

CREUSE

Réunions du groupe Attac 23
Contact : attac23@gmail.com

CORREZE

Réunions d'Attac 19
Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](tel:06.83.72.81.08)

H O R S P E R I M E T R E